

« Investissons dans les femmes rurales, éliminons les discriminations dont elles sont victimes en droit et en pratique, veillons à ce que les politiques répondent à leurs besoins, garantissons leur le même accès aux ressources qu'aux hommes et accordons-leur un rôle à jouer dans la prise de décisions. » M. Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies

La journée internationale de la femme trouve son origine dans les luttes des ouvrières et suffragettes du début du XXe siècle, pour de meilleures conditions de travail et le droit de vote. C'est une journée de manifestations et de revendications à travers le monde : l'occasion de faire un bilan sur la situation des femmes. Le thème officiel de cette année 2012 est : « L'autonomisation des femmes rurales et leur rôle dans l'éradication de la pauvreté et de la faim, le développement et les défis actuels. » En contribuant de manière déterminante aux économies mondiales, les femmes rurales jouent un rôle crucial dans les nations développées comme en développement. Elles renforcent le développement agricole et rural, améliorent la sécurité alimentaire et peuvent aider à réduire les niveaux de pauvreté au sein de leurs communautés. Dans certaines parties du monde, les femmes constituent 70% de la main-d'œuvre agricole, comptant pour 43% des travailleurs agricoles de par le monde.

C'est en 1910, à Copenhague, à la deuxième conférence internationale des femmes socialistes que l'idée d'une « journée Internationale des femmes » est décidée. La journaliste allemande Clara Zetkin propose d'organiser une "journée Internationale des Femmes" pour commémorer les grèves d'ouvrières américaines du textile, qui ont eu lieu le 8 Mars 1857, et le 8 Mars 1909. Les allemandes, et les anglaises, ont repris cette date pour réclamer le droit de vote, en 1914 et 1915. Elle est devenue une réalité de 1913 à 1917, lorsque les femmes tenaient des rallyes pour protester contre la guerre ou exprimer leur solidarité avec leurs sœurs. Le 08 mars 1921, Lénine décrète la journée des femmes. En décembre 1977, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution proclamant la Journée des Nations Unies pour les droits de la femme et la paix internationale. En France, une campagne populaire en 1982, a demandé que cette journée soit chômée et payée, en reconnaissance à l'apport des femmes dans la société. Par cette même occasion, le statut officiel de la journée des femmes est décrété en France.

Depuis lors, les femmes ont fait de nombreux progrès dans les pays développés et en voie de développement. De nombreux États ont adopté une constitution garantissant l'exercice des droits de la personne sans discrimination fondée sur le sexe. Des campagnes de vulgarisation juridique et autres ont été mises en œuvre pour informer les femmes de leurs droits et leur garantir l'exercice de ces droits. La collectivité mondiale a clairement dénoncé la violence contre les femmes. La Journée internationale de la femme a pour objet de faire valoir le droit des femmes à l'égalité sur la scène internationale. Son but tient son socle sédimentaire sur les recommandations et les cadres opérationnels issus des quatre conférences internationales sur

les femmes à savoir : Mexico 1975, Copenhague 1980, Nairobi 1985, Beijing 1995.

Au Cameroun, l'objectif est de mobiliser la communauté nationale pour une action renforcée et concertée en faveur de la femme rurale comme agent de développement et acteur stratégique dans la lutte contre la faim et la pauvreté. L'un des objectifs spécifiques est de renforcer la capacité de participation des femmes rurales à la vision à long terme du développement du Cameroun et à la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement. Cette journée Internationale est fêtée depuis le 08 mars 1986. Madame Atangana Lydie, Déléguée régionale de la promotion de la femme et de la famille du centre et son assistante technique madame Onana Thérèse de la promotion économique, ont déclaré que des efforts sont faits dans le sens de l'amélioration des conditions de vie de la femme rurale. Elles ont prévu une série d'activités telles que des causeries éducatives et des formations autour du thème choisi cette année. Les sous thèmes tels que la femme rurale et la pauvreté ou encore femme rurale et gestion durable de l'environnement, femmes rurales et sécurité alimentaire, femmes rurale et techniques de transformation et de conservation des aliments sont restés à l'ordre du jour pendant cette campagne de sensibilisation et de formation de la femme rurale. Ceci dans le but de la rendre beaucoup plus indépendante et de ce fait éradiquer la faim et la pauvreté.

Compte tenu du mauvais état des routes dans les zones les plus enclavées, une structure a été créée par le Chef de l'Etat Camerounais et placée sous tutelle du Ministère du commerce et du ministère des Finances, la MIRAP (Mission de Régulation des Approvisionnements des produits de grandes consommation) qui aide les femmes rurales à acheminer leurs marchandises vers les villes, à travers les réseaux d'associations féminines, partenaires privilégiés de ces ministères. Les célébrations de la 27ème édition de cette journée se dérouleront sur l'ensemble du territoire national, dans les représentations diplomatiques et dans les organisations de la diaspora. Le lancement national, a eu lieu à Bamenda par Son Excellence madame Abena Ondo née Obama Marie Thérèse, Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille. Pour la région centre, le lancement des activités précédant la commémoration de cette journée s'est fait à Afanoyoa, une bourgade non loin de Yaoundé, le 28 février 2012. La large diffusion à travers les médias, l'organisation des foires expositions, les journées portes ouvertes, les conférences-débats et tables rondes ont enrichi cette journée.

Quant aux résultats attendus, l'on espère que la femme rurale percevra mieux sa place et son rôle dans la réalisation de la vision du développement du Cameroun et les objectifs du Millénaire pour le développement. M. Ban Ki-moon, Secrétaire Général des Nations Unies dira d'ailleurs à ce sujet, « Investissons dans les femmes rurales, éliminons les discriminations dont elles sont victimes en droit et en pratique, veillons à ce que les politiques répondent à leurs besoins, garantissons leur le même accès aux ressources qu'aux hommes et accordons-leur un rôle à jouer dans la prise de décisions. »

Sur le plan international, des études menées par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estiment que les gains de productivité réalisés en garantissant aux femmes l'égalité de l'accès aux engrais, aux semences et aux outils pourrait permettre de réduire le nombre de personnes affamées de 100 à 150 millions. Les femmes rurales produisent entre 60 et 80% des aliments dans la plupart des pays en développement, et sont responsables de la moitié de la production alimentaire mondiale.

Bien qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir, on peut dire que la voix des femmes se fait aujourd'hui entendre. Au Cameroun, les activités et réflexions inhérentes à la 27ème édition de la journée Internationale de la Femme s'étendront sur toute l'année 2012. Ce qui permettra une meilleure appropriation sociale et institutionnelle des préoccupations liées au thème. Des réflexions au plus haut niveau des références intellectuelles auront certainement leur pesant d'or dans l'édification de standards nouveaux qui permettront aux décideurs et autres dirigeants de sortir des sentiers battus pour résolument mettre sur pied un cadre juridique et institutionnel propice à une gestion suffisamment scientifique de l'émergence de la femme, de son leadership, tout en intégrant toutes les pesanteurs et autres clivages qui, jusqu'aujourd'hui ne lui ont pas permis de donner la pleine mesure de son expression.

Anastasie ESSA